

# Associations employeuses, coopératives, entreprises d'utilité sociale de l'Ain l'AGLCA vous accompagne vers l'après-covid

## ACCOMPAGNEMENTS COLLECTIFS THÉMATIQUES

Projet associatif  
Modèle économique  
Outils de gestion  
Transition numérique



## ACCOMPAGNEMENTS COLLECTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Sport  
Culture  
Insertion par l'Activité Économique

AGLCA.ASSO.FR



## ACCOMPAGNEMENT POUR LES STRUCTURES CULTURELLES DE L'AIN

la Covid 19 a modifié les équilibres et le fonctionnement de votre structure :

- vous vous inquiétez de l'évolution de vos subventions et recettes ?
- vous vous posez des questions sur l'emploi ?
- vous voulez adapter vos activités habituelles aux nouvelles contraintes et aussi aux nouveautés générées par la crise, mais vous vous interroger sur comment garder le contact avec votre publics ?
- vous cherchez de nouveaux soutiens locaux (financiers, mais pas que...), notamment pour vous aider dans la diffusion ?

Bref, vous avez besoin de prendre du recul pour réfléchir à tout ça et retrouver de la sérénité pour bien redémarrer le moment venu.

⇒ Vous êtes : une association employeuse, une coopérative, une entreprise d'utilité sociale de l'Ain, faites-vous accompagner par un expert :

- en collectif pour échanger les bonnes pratiques, les expériences (4 à 12 structures)
- en individuel pour approfondir vos questions spécifiques

### Contenu de l'accompagnement :

La question du modèle économique et son évolution devient centrale, en tenant compte des contraintes à court terme, mais aussi en se projetant déjà sur le jour de la reprise des activités ; c'est là, le but du présent accompagnement mutualisé.

On peut donc identifier plusieurs problématiques communes aux structures culturelles, sur lesquelles travailler en collectif et/ou de façon individualisée :

- liens avec les publics et rapport au projet de la structure :
  - comment maintenir les liens ? Place du numérique ?
  - retravailler le projet associatif pour revaloriser, retrouver, transmettre ses valeurs
  - inclure la RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) dans le projet de la structure ?
  - quelles communications, sur quoi ? (les projets, "l'identité" de l'asso, les droits culturels, valoriser l'importance sociétale de la Culture en général, de son propre impact social...)
  - se préparer/anticiper la reprise : quelle diffusion ? comment faire revenir les différents publics ?

- **richesses humaines pour faire vivre le projet associatif :**
  - comment préserver la qualité de vie au travail (télétravail, vie d'équipe...) ?
  - quelle prévention des risques psycho-sociaux dans ma structure ?
  - quelle (ré)organisation interne, y compris entre salariés, bénévoles actifs et dirigeants ?
- **finances (CT) :**
  - à quelle(s) aide(s) puis-je prétendre ? (panorama actualisé)
  - s'outiller pour gérer finement les finances de la structure (plan de trésorerie, tableaux de bord...)
- **modèle économique (M-LT) :**
  - revoir l'équilibre entre les différentes recettes habituelles,
  - des recettes vont-elles disparaître ou baisser durablement et/ou faudra-t-il adapter certaines ou mettre l'accent sur d'autres (ex. : médiation, prestations itinérantes ou innovantes, etc...) ?
  - protéger les emplois (intermittents, indépendants..) : la coopération pour mutualiser l'emploi est-elle une solution pour ma structure et dans quelle mesure ?
  - des dépenses pourraient-elles être diminuées et l'efficacité renforcée par le biais de mutualisation (diffusion, locaux, matériels..) ?
- **structuration :**
  - quelle structure pour mutualiser et/ou porter l'emploi : groupement d'employeur, fusion, scic... ? (étude comparative avantages/inconvénients)
  - comment bien s'ancrer dans son territoire : renforcer les liens avec les partenaires publics (maintien des conventionnements et partenariats publics) et privés (stratégie de mécénat, dons privés...)?
  - Stratégie à mettre en œuvre pour renforcer les partenariats entre structures culturelles, créer des réseaux locaux, stimuler des synergies en place ou à venir = coopérations, rapprochements voire mutualisations, notamment en matière de diffusion ?

## Axes de travail :

Chaque structure intègre dans ses activités, son fonctionnement, ses projets, ce que l'année écoulée a pu apporter comme changements durables et ce que cela peut générer comme adaptation du modèle économique, à court, moyen et long termes.

Ainsi, cet accompagnement articulera les axes de travail qui suivent :

### ➤ 1<sup>er</sup> axe de travail : Vie associative

**Buts :** réfléchir au *continuum* projet associatif / liens aux publics / mobilisation des équipes

#### **Résultats attendus (pour chacune des structures) :**

- réécriture du projet associatif, identité/valeurs retravaillées
- plans d'action et de comm' interne et/ou externe et liens avec les publics (contenu et moyens)
- feuille de route pour favoriser la QVT et prévenir les RPS
- organisation interne revisitée (gouvernance, fonctions-support, organisation des activités...).

### ➤ 2<sup>ème</sup> axe de travail : Finances de sa structure culturelle

**Buts :** à court terme, quelles aides publiques sont mobilisables  
à moyen-long termes, vers quel modèle économique tendre

#### **Résultats attendus :**

Collectivement :

- revue mise à jour des aides accessibles
- outils de gestion et d'analyse financière

Pour chacune des structures :

- analyse de l'impact de la pandémie sur les équilibres financiers aujourd'hui
- réflexion sur les évolutions à apporter à son modèle économique (emplois, activités, diffusion...).

➤ **3<sup>ème</sup> axe de travail : s'ancrer au territoire**

**But** : savoir se positionner dans son environnement local

**Résultats attendus :**

Collectivement :

- potentiel de mutualisation (ex. : comparaison scop, scic, CAE, GEM...)

Pour chaque structure :

- feuille de route pour maintenir les conventionnements avec les financeurs publics et financements privés

- plan d'actions pour renforcer les partenariats locaux existants ou en développer de nouveaux (réseaux locaux d'acteurs culturels, fusion, mutualisations entre structures culturelles ou rapprochements avec d'autres acteurs locaux...).

**Calendrier & lieu pour les rencontres en collectif :**

**Lancement le mardi 18 mai de 18h à 20h en visioconférence.**

Les dates suivantes seront programmées en concertation avec les structures accompagnées et se dérouleront à la MCC\* et/ou en visio-conférence. L'accompagnement collectif se déroulera sur 5 demi-journées pendant 2 mois.

\* Maison de la Culture et de la Citoyenneté – 4 allée des Brotteaux à Bourg-en-Bresse

**Renseignements :** Emmanuel Hyvernât, [dla01@aglca.asso.fr](mailto:dla01@aglca.asso.fr), 04 74 23 29 43,  
[www.aglca.asso.fr/#20210311](http://www.aglca.asso.fr/#20210311)

**Inscriptions :** Naïla Barboucha, [inscription@aglca.asso.fr](mailto:inscription@aglca.asso.fr)

Date limite d'inscription : lundi 17 mai 2021

**Accompagnement gratuit pour les participants, avec le soutien de :** Fonds Social Européen, Ministère de l'Emploi, CAF de l'Ain, CA3B – Grand Bassin de Bourg-en-Bresse, Région Au/R-A, Banque des territoires, SAVAARA



Centre Ressource  
pour la Vie Associative  
et l'Économie Sociale et Solidaire



Maison de la Culture et de la Citoyenneté  
4 allée des Brotteaux - CS 70270  
01006 BOURG-EN-BRESSE CEDEX



[aglca@aglca.asso.fr](mailto:aglca@aglca.asso.fr)  
04 74 23 29 43  
[www.aglca.asso.fr](http://www.aglca.asso.fr)